



Recherche un(e)

CHARGE.E D'APPUI EDUCATION

Poste basé à Antananarivo (Madagascar)

CONTEXTE

Créée en 2008, ATIA est une association spécialisée dans la conception et la réalisation de programmes concrets d'aide au développement. Son action consiste à aider les familles les plus démunies à améliorer par elles-mêmes leurs conditions de vie. Les programmes mis en œuvre s'appuient sur des associations partenaires locales, qui co-réalisent les activités, et qui sont accompagnées et renforcées par ATIA pour devenir autonomes.

Afin d'assurer une progression durable hors de la pauvreté pour les familles les plus défavorisées, ATIA met en œuvre quand c'est possible une approche intégrée par la mise en place de programmes de :

- Développement économique et emploi (prêts productifs individuels, micro-épargne, formations professionnelles, placements en entreprise et accompagnement en suivi individualisé) ;
- Santé (sensibilisation à la santé, mutuelles de santé, référencement vers des services de santé) ;
- Accompagnement social (suivi à domicile pendant 6 mois, permanences sociales, référencement vers des services adaptés de proximité) ;
- Education (appui au préscolaire, soutien scolaire, ateliers parents-enfants).

En 2017, ATIA a géré une douzaine de programmes répartis dans cinq pays (Inde, Bangladesh, Burkina Faso, Madagascar et Mozambique) pour un budget annuel total avoisinant 2.5 M€.

Dans le domaine de l'Education, ATIA collabore avec l'association locale **KOZAMA** à Antananarivo, et coréalise les activités suivantes :

- **Appui au développement de l'éducation préscolaire** : En partenariat avec le ministère malgache de l'Education, des écoles maternelles sont lancées au sein d'écoles primaires publiques et suivies jusqu'à leur autonomie. → *Environ 2500 enfants inscrits par an.*

- **Prévention de l'échec scolaire au cycle primaire** : en partenariat avec les enseignants, des séances de soutien scolaire et des formations en pédagogie ludique limitent l'abandon des élèves les plus faibles et encouragent leur réussite scolaire. → *Environ 2500 enfants inscrits en soutien scolaire et 60 enseignants formés par an.*

- **Ateliers parents-enfants (0-2 ans)** : s'attachant principalement à renforcer la relation mère/père-enfant, l'activité fournit également des conseils pour la stimulation des enfants et leur santé. → *Environ 1500 familles touchées par an.*

MISSION ET RESPONSABILITES

Le/la chargé.e d'appui Education, sous la responsabilité du Responsable de Programme Education, assurera un appui technique à l'association **KOZAMA** pour développer ses compétences sur son pôle Eveil (ateliers parents-enfants) et son pôle Primaire (soutien scolaire et formation-suivi-accompagnement en pédagogie ludique).

Ses principales responsabilités seront définies avec le Responsable de Programme et consisteront entre autre :

- Au renforcement des activités collectives destinées aux parents et enfants et en particulier la mise en place des nouvelles activités prévues cette année : ateliers pour les mères célibataires, ateliers mobiles.
- Au renforcement des activités de soutien scolaire et la mise en place des espaces d'enseignement et d'information où les élèves peuvent venir faire leurs devoirs.
- A l'évaluation régulière des résultats de ces nouvelles activités de façon participative avec les équipes ;
- A l'actualisation avec les coordinateurs de volets des curricula de formation (Eveil et Pédagogie ludique) de l'association et en établissant des catalogues de formation ;
- A l'amélioration de la communication externe de l'association ;
- A la rédaction des comptes rendus périodiques d'activité ;
- A l'appui à la rédaction des comptes rendus pour les bailleurs locaux.

PROFIL

- Formation supérieure Bac+5 (sciences de l'éducation) ;
- Expérience professionnelle d'au moins 2 ans (dont une expérience en PED) dans le domaine de l'éducation ;
- Compétence en création d'outils de communication (InDesign, Photoshop) et de mise en page (Publisher) ;
- Sens de l'écoute, patience et diplomatie. Volonté de coopérer avec les équipes terrains et siège ;
- Grande capacité de travail, réactivité et adaptabilité ;
- Goût prononcé pour le terrain et capacité à prendre du recul ;
- Permis de conduire (moto ou voiture).

STATUT

- Statut VSI – 1 an minimum
- Indemnité VSI de 800€ par mois + allocation terrain
- Couverture sociale complète + assurance rapatriement + 1 aller-retour annuel en France

POSTE A POURVOIR EN JANVIER 2019

Merci d'envoyer CV + LM - sous référence VSI **APP/EDUC/TANA**
à interaide@interaide.org